

DIVERS-CITÉ

Bulletin municipal de Cendras

N°249 mai 2018

SOMMAIRE

P2 Edito

P3 à 5 Budget Agglo

P6 Festivités

P7 Culture

P8 Solidarité

P9 Ecoles

P10 et 11 Agriculture

P12 En bref

P13 Culture/
Médiathèque

P14 Solidarité/CCAS

P15 Vie associative

P16 SMHVC

P17 Le centre sociocul-
turel Lucie Aubrac

P18 et 19 Associations

P20 Agenda / Pratique

**15ème édition de
Violon Dingue
7, 8 et 9 juin 2018**



**Fête de la musique à Cendras
le 21 juin avec Morgane Hebert**

Mairie de Cendras. ☎ 04 66 30 40 72. 📠 04 66 30 48 91.

Mail : mairie-cendras@wanadoo.fr - Facebook : Mairie de Cendras

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.



Un constat s'impose, le Président de la République et le gouvernement sont décidés à imposer coûte que coûte une restructuration en profondeur de la société française : politique d'austérité, destruction des droits des salariés, introduction de la sélection à l'entrée de l'université, casse des services publics, aggravation du sort des sans-emplois, réorganisation aggravant les inégalités en matière d'accès à la justice, réforme fiscale favorable aux plus riches, loi répressive contre les migrants, priorité donnée au secret des affaires contre le droit à l'information, introduction de l'état d'urgence dans le droit commun, utilisation de l'égalité femmes-hommes comme simple outil de communication, sans moyen financier, alors que les femmes sont les premières concernées par les régressions sociales... sans oublier une politique militariste au niveau international inquiétante.

La méthode « bulldozer » du Président est en route sur tous les fronts afin créer de la sidération et de rendre difficile toute riposte!

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les communautés de communes du Pays Grand'Combien, de Vivre en Cévennes et de Hautes Cévennes ont fusionné avec l'Agglomération d'Alès. Jusqu'à présent, les communes membres de ces communautés de communes percevaient des sommes non négligeables de l'Etat au titre des dotations, notamment la Dotation de Solidarité Rurale et la Dotation Nationale de Péréquation. Les budgets des communes ont été conçus, cette année, avec comme prévision de recettes, les mêmes sommes que l'année précédente au titre de la DSR et de la DNP car le Président, le gouvernement et le Préfet avaient annoncé un gel des dotations. Or début avril, sont parvenues les notifications officielles des montants des dotations de l'Etat et à notre grande stupéfaction, les montants des dotations ont subi des coupes sans précédent en une année (- 54 000 € pour Cendras). Cette chute vertigi-

neuse touche principalement les communes entrantes dans l'Agglomération d'Alès et ont été notifiées sans aucune communication en amont de la part des services de l'Etat, alors même, que certaines collectivités avaient déjà voté leur budget. Devant cette « catastrophe » pour notre commune et au vu de cette situation inacceptable sur le fond comme sur la forme, avec de nombreux Maires une conférence de presse s'est tenue pour dénoncer cette baisse considérable des dotations et une lettre au Préfet du Gard est partie il y a quinze jours pour demander un rendez-vous, aujourd'hui sans réponse.

Malgré ce contexte de plus en plus difficile, les projets municipaux avancent bien : le chantier de la Maison pour les professionnels de Santé respecte les délais pour une ouverture en septembre, les rénovations sur l'école se terminent, le projet d'installation d'un jeune agriculteur se concrétise, notre nouvelle voiture électrique Zoé est arrivée....

La perspective de l'été et de ses réjouissances, classées sous le signe du partage et de la convivialité mettent du baume au cœur à toute l'équipe pour continuer notre action.

Au plaisir de se retrouver lors de ces événements à venir et notamment pour le traditionnel Violon dingue et pour une superbe fête de la musique le jeudi 21 juin.

Sylvain ANDRE

Un bulletin spécial festivités plus complet sur tout l'été sortira dans peu de temps mais nous pouvons d'ores et déjà annoncer que plusieurs initiatives sont prévues à l'agenda. Pensez à cocher les dates sur votre calendrier !

Budget Alès Agglomération

Intervention de Sylvain ANDRE pour Cendras lors du vote du budget de l'Agglo (abstention)

Chers collègues,

J'ai réuni ma majorité municipale mardi dernier pour prendre une décision collective et concertée sur le budget.

Tout d'abord, nous tenons à réaffirmer notre volonté d'être constructifs, comme nous l'avons été tout au long de l'année. Les élus de Cendras ont été très présents dans toutes les commissions, avec pour objectif d'apporter leur contribution aux travaux menés en commun. Pour ma part, et comme beaucoup d'entre vous, j'ai consacré un temps important au Projet de territoire qui est en cours d'élaboration, et à toutes les réunions des Maires. Je profite de cette intervention pour remercier les agents qui nous aident dans ces réunions tout comme l'ensemble des personnels pour leurs engagements au quotidien au service de nos concitoyens.

Pourtant, malgré cet engagement qui a été le nôtre, nous avons décidé de prendre du recul sur les événements, et de tirer les leçons de cette première phase d'intégration d'Alès agglo.

Il y a un an, alors que nous entrons dans l'agglo contre notre gré, nous portions comme argument notre refus de voir s'imposer à nous une méga structure de 73 communes et 113 délégués. Bien sûr, nous n'avons rien contre les 72 autres communes qui composent cette communauté, au contraire ! J'ai pu rencontrer beaucoup de maires qui œuvrent pour l'intérêt général et la défense de leurs communes.

La problématique vient de la composition de la structure elle-même. Le nombre important de représentants que nous sommes contraint de fait à une certaine centralité qui éloigne le citoyen des pouvoirs de décision, et qui ne permet pas aux élus d'être pleinement acteurs de cet appareil.

Aujourd'hui ce qui anime mon conseil municipal, c'est la défense de nos concitoyens, de la commune elle-même, et la réaffirmation qu'elle

est, et reste, un échelon de proximité pertinent, essentiel à la démocratie. C'est bien l'élection où il y a la plus large participation !

Le processus engagé de transférer un maximum de compétences à l'agglo en vidant les communes de tout leur sens, va nous conduire à en faire des coquilles vides, qu'il conviendrait de supprimer. Alors vous me direz : c'est la loi NOTRE, ce n'est pas nous. En effet, une partie des transferts est rendue obligatoire par le législateur, mais nous accompagnons avec zèle ce processus en transférant d'ores et déjà de nombreuses compétences non-obligatoires ! Bien sûr qu'il peut être pertinent de gérer certaines compétences de manière collective, mais cela ne peut pas s'appliquer à celles qui doivent être absolument gérées en proximité, comme l'éducation !

Pour Cendras, l'école est le poumon de notre commune ! Je réitère donc ma demande que soit mis au vote le destin de cette compétence, car il est absolument inadmissible que dans un conseil communautaire dit « démocratique », on laisse passer le délai légal de 2 ans qui permettrait une récupération de la compétence par l'agglomération, sans aucun vote. Et ne prenez pas comme prétexte qu'il faudra revoter les statuts de l'agglo !

Vous allez me répondre aussi : compétence partagée et CIF !

Pour les compétences partagées, c'est une carotte qui aura cours un temps, jusqu'à ce que nous soyons obligés, par la loi ou par les contraintes budgétaires, d'arrêter d'utiliser cette méthode de travail (qui est quand même un transfert d'un point de vue juridique, je le rappelle).

Concernant la volonté affichée d'augmenter notre coefficient d'intégration fiscale, le fameux CIF ! Notre agglo est une des plus intégrées de France, donc il est possible de réduire notre intégration. Et le fameux bonus aux compétences transférées en dotation pour l'agglo ne peut pas être l'alpha et l'oméga de notre politique. Sinon, laissons les techniciens seuls aux commandes et n'organisons plus d'élections pour élire des représentants du peuple !

Budget Alès Agglomération

Pour revenir au budget, le contexte est en effet difficile, avec un encadrement de nos dépenses de fonctionnement limitées à 1,2 %, et une limitation du recours à l'emprunt. Pour moi c'est une véritable attaque à la libre administration des collectivités et donc à la Constitution de notre pays.

Je déplore également l'attitude de l'Etat qui transfère la compétence GEMAPI sans donner, en contrepartie, les moyens de l'exercer. Pire : il ponce l'Agence de l'eau pour utiliser l'argent à d'autres fins que la gestion de celle-ci, ce qui oblige l'agglomération à activer une taxe dont nos concitoyens devront s'acquitter. Nous pouvons nous féliciter d'avoir prévu de la réduire à 10 € par habitant, au lieu de 40 € comme la loi nous l'autorise. Beaucoup de collectivités n'ont pas fait ce choix courageux.

De même, la volonté de ne pas augmenter les impôts est une bonne chose pour nos concitoyens, qui connaissent également des difficultés. Et ce n'est pas la politique nationale menée actuellement qui va venir les soutenir ! C'est une politique pour les riches organisée par des riches. Pour seul exemple, la casse de Code du travail, la baisse des APL et de l'autre côté la suppression ou la diminution significative de l'ISF, le maintien du CICE, et la chasse très modérée lancée contre la fraude fiscale. Bref, une politique faite par une minorité pour une minorité, au détriment de la majorité.

J'ai la conviction que vouloir être à tout prix attractif pour attirer des entreprises d'un autre territoire est une erreur. Car cela ne crée pas de richesse mais cela la déplace, en créant du chômage ailleurs, et les exemples ne manquent pas d'entreprises qui repartent finalement d'un territoire parce qu'elles ont été sensibles aux arguments du plus offrant. A ce jeu de concurrence entre les territoires, je ne sais pas si nous allons gagner. C'est pour cela que nous défendons une complémentarité des bassins économiques et un développement durable et local. Faisons confiance aux cévenols et apportons la puissance publique au service de leurs projets. Et nous savons compter sur les potentiels de nos territoires ruraux et de montagne. L'une des clés de cette politique est le choix pour un développement économique endogène qui

s'appuie sur le savoir-faire et les ressources locales.

Pour ces différentes raisons, et avec l'appui de mon conseil municipal, je vous l'annonce : je ne m'opposerai pas au budget mais je vais m'abstenir.

Parce qu'il faut reconnaître que tout n'est pas blanc ou noir.

Le développement endogène est déjà à l'œuvre dans le cadre de certaines activités.

Il y a des investissements déjà engagés par nos différents EPCI fusionnés, que je ne veux pas remettre en cause.

Il y a des investissements pertinents pour nos concitoyens, je le reconnais.

Le projet du territoire, auquel nous sommes nombreux à avoir contribué, et qui sera voté en juin, semble reprendre de bonnes propositions à mon sens.

L'engagement pris d'aider au développement du parc Humphrey Davy, situé au Nord de l'agglomération contribuera à donner un équilibre économique pour ce territoire. C'est un véritable enjeu !

Des actions de développement durable de l'agglomération sont à souligner, visant notamment à permettre des économies d'énergie, vont pour moi dans le bon sens.

Le partenariat avec le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles dans son action est une bonne chose également pour notre territoire, tout comme la volonté de travailler sur la filière bois et sur une charte forestière de qualité avec Patrick Deleuze.

En somme, chers collègues ne prenez pas l'abstention de la commune de Cendras, comme un vote de défiance envers vous ou l'agglomération mais comme une abstention prudente et constructive. Prudente, car nous souhaitons réaffirmer notre volonté de défendre la commune comme échelon essentiel de notre démocratie. Constructive, car nous ne nous opposerons pas à la concrétisation des pistes intéressantes qui sont engagées pour l'avenir de notre territoire.

Merci de votre attention.

Budget Alès Agglomération

Les grandes lignes du budget 2018

Budget principal : 139,4 M€

Dont 104,5 M€ de fonctionnement et 34,8 M€ d'investissement.

Budgets annexes : 47,8 M€

Alès Agglo compte 18 budgets annexes : Pôle Mécanique, Lotissements industriels, Assainissement, Parc des expositions, Ordures ménagères, etc.

Budget consolidé : 187,2 M€

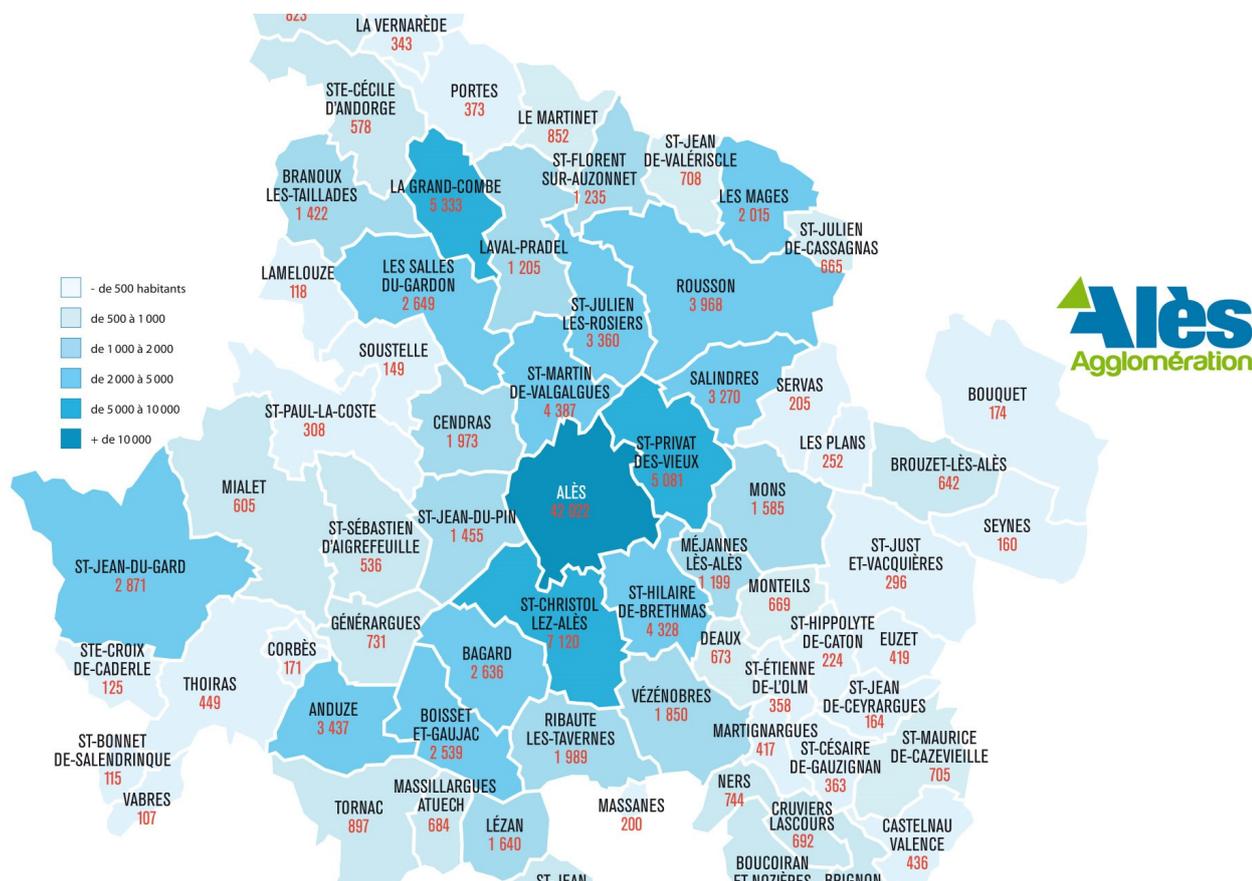
Dont 124,7 M€ de fonctionnement et 62,5 M€ d'investissement. C'est le budget le plus important jamais voté par l'Agglo d'Alès, supérieur de 19 M€ à celui de 2017.

Impôts stables

Les élus communautaires ont décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition ménages (taxe d'habitation, taxe foncière et taxe sur les ordures ménagères). Les taux 2018 restent donc inchangés par rapport à 2017, sauf lissage dû à la convergence vers le taux moyen pondéré qui sera commun à l'ensemble de l'Agglo d'ici 2028.

Quelques chiffres :

- 6,5 M€ : c'est le montant de l'autofinancement de l'Agglo, soit une marge appréciable pour rembourser le capital des emprunts et financer directement des investissements sans recourir à l'emprunt.
- 17,7 M€ : c'est la recette de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Cette taxe couvre un peu plus de 90 % des dépenses de fonctionnement du service collecte et traitement des ordures ménagères.
- 45,2 M€ : c'est le coût du personnel sur les dépenses de fonctionnement, soit 46,4 % de ces dépenses.



Festivités

Fête de la musique à Cendras

La Mairie en partenariat avec le centre socio-culturel Lucie Aubrac et l'école de musique Maurice André de Cendras et St Privat des Vieux vous invitent pour une superbe soirée à l'occasion de la fête de la musique et de la coupe du monde de football.

Programme

16h30 Ouverture de la soirée

17h Retransmission du match de l'Equipe de France face au Pérou sur grand écran

19h-20h30 Scène ouverte avec la participation active de l'école de musique

A partir de 20h30 Le « Morgane Show »

Le Morgane Show vous invite à venir partager une soirée regroupant les plus grands titres, des années 80 aux tubes actuels.

Deux voix accompagneront votre moment :

- **Morgane Hebert** - 17 ans - Gagnante du Grand Prix Cévennes Camargues 2016.
- **Jean-Marc Alquézar** - Chanteur depuis plus de 15 ans et président de Chansons d'hier et d'aujourd'hui.

Ces derniers accompagnés à la sonorisation et à l'éclairage par monsieur **Johann Hebert** - Chanteur et sonorisateur du Morgane Show.

Le centre socioculturel vous proposera buvette et grillades, les profits serviront à financer un voyage pour les jeunes.



Morgane Hebert



Jean-Marc Alquézar



Johann Hebert

PASSEPORT POUR L'EXIL

COMPAGNIE LE COEUR ALLANT VERS ...

MAHMOUD DARWICH

*Ici, sur les pentes des collines,
face au couchant
Et à la béance du temps
Près des vergers à l'ombre coupée
Tels les prisonniers
Tels les chômeurs
Nous cultivons l'espoir.*
Mahmoud Darwich



Une lecture musicale dédiée au poète palestinien Mahmoud Darwich.

Les poèmes sont interprétés et chantés en arabe et en français, accompagnés par les vibrations du oud et du daf. Poésie, théâtre et chant sont intimement liés.

Eloïse Alibi (interprétation et chant),
Tala Abdel Fattah (langue originale et chant),
Olivier Privat (oud et percussion).
Mise en scène et production : Laurence Keel.

Organisé par :

Mairie de Cendras



contact@afpscvennes.org
06 69 46 04 78

CENDRAS SAMEDI 2 JUIN

20h. Salle Nelson Mandela.
Spectacle tout public, dès 12 ans.
Adultes 10€, ados et chômeurs 5€, enfants moins de 10 ans gratuit.
Pot de l'amitié offert à l'issue du spectacle

Spectacle

« Passeport pour l'exil »

Un spectacle présenté par l'Association France Palestine Solidarité Alès Cévennes en partenariat avec la municipalité de Cendras

À Cendras, Espace Nelson Mandela, samedi 2 juin à 20h

***"Tous les cœurs d'hommes sont ma nationalité.
Voilà. Je vous laisse mon passeport."***

Mahmoud Darwich

Il s'agit d'une lecture-spectacle poétique et musicale de la Compagnie *Le cœur allant vers ...*, d'après l'œuvre et en hommage à l'immense poète palestinien Mahmoud Darwich. Un spectacle où poésie, théâtre et chant sont intimement liés.

Les poèmes sont interprétés et chantés en arabe

et en français par Eloïse Alibi et Tala Abdel Fattah, accompagnés au oud et aux percussions par Olivier Privat. La mise en scène est de Laurence Keel.

Le spectacle a été créé le 15 novembre 2014 à Barjac, à l'occasion de *l'Automne palestinien en Cévennes* organisé par l'Association France Palestine Solidarité Alès-Cévennes, en collaboration avec la Mairie de Barjac, pour accompagner la belle exposition d'Ernest Pignon-Ernest intitulée *Parcours Darwich*

La compagnie *Le cœur allant vers ...* est une compagnie professionnelle de théâtre installée à Orgnac-l'Aven.

Tarifs : Adultes 10€, Etudiants et Chômeurs 5€, Enfants de moins de 10 ans gratuit.
Un pot de l'amitié sera offert au public à l'issue du spectacle.

Solidarité

Interview de Françoise Leblon

Questions à la co-présidente de l'Association France Palestine Solidarité Alès Cévennes



Pouvez-vous nous faire le point sur la situation de Salah Hamouri ?

Pour rappel Salah Hamouri, avocat franco-palestinien et défenseur des droits humains, est détenu en Israël depuis le 23 août 2017 date de son arrestation. Sur ordre du ministre de la défense il a été condamné à 6 mois de détention administrative sans inculpation ni jugement le 18 septembre, condamnation renouvelée fin février 2018. Des dizaines de collectivités locales, des centaines d'élus, de nombreuses personnalités, des milliers de citoyens en ont appelé aux plus hautes autorités de l'État français afin qu'elles interviennent efficacement pour exiger et obtenir sa libération.

Que fait le gouvernement français ?

Il a certes demandé que les droits de Salah soient respectés mais n'a jamais exercé la moindre pression pour l'obtenir. Ainsi lorsque le Ministre des Affaires Étrangères Le Drian s'est rendu en Israël en mars dernier, il n'a pas demandé à visiter Salah dans sa prison. Et malheureusement les médias français à de rares exceptions près restent étrangement discrets sur cette injustice.

Salah demeure incarcéré à la prison de K'siot, dans le désert du Néguev. Son épouse et son fils de 2 ans sont toujours interdits d'entrer en Israël et ne reçoivent de ses nouvelles que par l'intermédiaire de son avocat.

Salah Hamouri doit être libéré et pouvoir vivre en famille dans son foyer à Jérusalem.

Il est possible d'écrire à Salah : Ambassade de France, 112 promenade Herbert Samuel, BP 3480, 63572 Tel Aviv, Israël (timbre : 1,30€)

Il y a eu récemment de nombreux morts en Palestine, que s'est t-il passé ?

Du 30 mars au 15 mai 2018 se sont déroulées dans la Bande de Gaza ! des « Marches du retour », manifestations non-violentes de la société civile palestinienne, pour réclamer l'application de la résolution 194 des Nations Unies, résolution qui reconnaît aux réfugiés palestiniens le droit de retourner dans leurs foyers et que l'État israélien refuse d'appliquer.

Depuis le 30 mars* jusqu'au 15 mai, date anniversaire de la Nakba**, des dizaines de milliers de Palestiniens emmurés dans la Bande de Gaza par blocus*** hermétique et illégal, depuis plus de 10 ans, sont venus manifester chaque vendredi jusqu'aux clôtures électroniques qui les séparent d'Israël, pour leur droit au retour et pour exiger la levée du blocus.

La répression israélienne a été terrible, avec l'ordre de tirer pour tuer, mutiler, avec l'utilisation d'armes interdites par le droit humanitaire, faisant plus de 100 morts, des milliers de blessés graves handicapés à vie ou mutilés, 12 000 blessés. Parmi eux des enfants, des infirmes, des journalistes, des secouristes. Amnesty international dénonce une « violation abjecte des droits humains ».

* Journée de la Terre en Palestine

** La Nakba (la Catastrophe) ce mot désigne l'expulsion de 800 000 Palestiniens de leur terre par les milices sionistes puis l'armée israélienne entre 1947 et 1949

*** Les conséquences de ce blocus illégal et inhumain sont catastrophiques : pénurie alimentaire, médicale, d'eau potable, de matériaux... un rapport de l'ONU affirme que la Bande de Gaza pourrait devenir invivable d'ici 2020, bientôt...
Bande de Gaza : 360 km², 2 millions d'habitants

Ecoles

Un dragon à Malataverne

La préparation de la fête

Nous avons réalisé avec l'aide des parents un dragon. Nous avons fabriqué des chapeaux chinois et des éventails.

Le dragon a été réalisé avec des cartons, des tissus et de la récup.

Le déroulement de la fête

Vendredi 16 février 2018, à l'école de Malataverne, nous avons fêté le nouvel an chinois. Nous avons célébré cet événement car tous les vendredis après-midi nous apprenons le chinois. Nous avons invité des parents et des amis à partager un goûter. Nous avons dégusté du nougat chinois, des galettes, des morshis et des biscuits de la chance.

Nous étions costumés et maquillés. Nous avons aussi fait un défilé de chapeaux puis de dragon chinois.

Jeanne DUPIN CM1



Travaux aux écoles de l'Abbaye

Couleurs, confort et économie d'énergie

Depuis le mois de février des travaux aux écoles de l'Abbaye de Cendras allient confort et économie d'énergie.

L'école Maternelle a égayé sa façade sud de stores extérieurs électriques jaunes et rouges, qui, au-delà de l'embellissement vont apporter confort aux occupants. Ils les protégeront en été de la chaleur et des rayons de soleil.

Pour améliorer le confort et faire des économies d'énergie conséquentes :

-les fenêtres bois, datant de la construction de l'école, ont laissé la place à des fenêtres en PVC, double vitrage,

-le sol de la salle de repos des plus petits a été isolé et recouvert d'un plancher en bois, assurant aux plus jeunes une sieste douillette,

-deux faux plafonds ont été posés, afin de diminuer le volume à chauffer, assureront un meilleur confort acoustique et ont permis l'installation d'un nouvel éclairage LED basse consommation,

-le mur nord de l'école a été isolé en panneau de fibre de bois recouvert d'un enduit minéral.

-les combles ont été isolées par 20 cm de laine de roche soufflée.

L'école primaire

La façade de l'école primaire a été pourvue des mêmes stores bleus et jaunes.

Toutes les fenêtres ont été changées aussi en fenêtre PVC double vitrage, les plafonds des 6 classes ont été baissés (les autres classes avaient déjà cet équipement).

Tous ces travaux ont pu être réalisés avec l'aide d'une subvention TEPCV « Territoire à énergie Positive et Croissance Verte » qui, dans le cadre des économies d'énergie a participé pour 80% au financement de ces travaux, soit 180 000 € HT sur 225 000 € HT laissant à la commune 45 000 €.

Ces travaux nécessaires et attendus depuis longtemps, ont pu être enfin réalisés et permettront une réduction conséquente des consommations d'énergie donc des économies budgétaires.



Façade de l'école avec les nouveaux stores électriques extérieurs

Agriculture

Interview de Jonathan ANDRE le jeune agriculteur qui s'installe sur Cendras



Pouvez-vous en quelques mots décrire votre parcours ?

Après avoir passé ma jeunesse dans le coin, j'ai migré à Montpellier afin d'y poursuivre des études en sciences de l'eau et de l'environnement.

Après avoir obtenu un Master dans ce domaine, j'ai ressenti le besoin de changer d'air et juste me sentir dépaysé. Je suis donc parti dans de nouvelles contrées y vivant au jour le jour, principalement en Océanie et en Asie.

Lors de ces voyages, lorsque l'argent se faisait rare, trouver un boulot temporaire devenait indispensable. La plupart, se sont déroulés dans le domaine de l'agriculture. Je pense que cela a été un premier déclic dans mes choix d'aujourd'hui.

Rentré en France, intéressé en agriculture, je m'essaie au maraîchage d'abord sur petite surface afin d'être certain de vraiment vouloir en faire mon métier.

Cela me plaît. J'essaie différentes techniques de culture, certaines fonctionnent, d'autres pas du tout.

Alors bien décidé, afin de compléter mon bagage théorique lié à mes études supérieures et mes quelques expériences pratiques, je passe en 2017 un bac pro en production horticole spécialisation maraîchage (diplôme nécessaire pour s'installer en agriculture).

Été 2017, je suis à la recherche d'un terrain, tout en complétant mon cursus par des formations avec l'ADDEARG. C'est vers cette période que j'en-

tends parler de la volonté d'installer un maraîcher sur la commune.

Je postule donc. Après montage de dossier et validation du bail par la SAFER en commission départementale, le terrain m'est donc attribué pour mon plus grand plaisir.

Quel est votre projet ?

Ma vision de l'agriculture se veut largement différente de ce qu'il se fait majoritairement en France de nos jours. Un raccourci un peu schématique conviendrait à dire que je vise à nourrir mon sol plutôt que mes plantes.

Pour moi, un bon sol doit être vivant. Naturellement, un sol vivant est autofertile, meuble, aéré et retient l'eau. Il fournit une nutrition équilibrée qui limite les maladies. Enfin la biodiversité présente est propice au contrôle des ravageurs.

Dans l'agriculture conventionnelle actuelle, les problèmes proviennent majoritairement des pratiques inadaptées de travail du sol ainsi que de traitements chimiques radicaux et excessifs qui détruisent l'activité biologique des sols, favorisent l'érosion, la compaction, la perte de la matière organique par minéralisation et le développement de pathogènes hyper-résistants.

Je tiens à préciser que je ne jette pas la pierre à l'agriculteur lambda utilisant ces techniques, loin de là. Les pratiques utilisées à l'heure actuelle étaient pleines de sens, voire miraculeuses, lors de leur mise en place. A la sortie de la guerre, la France avait faim, produire vite et beaucoup par un travail du sol intensif et un apport d'intrants chimiques massifs paraissait la solution la plus efficace. Avec le recul, on sait maintenant que cela a été un non sens total. Les sols agricoles en Europe se dégradent vite (perte en moyenne de 16Tonnes/ha/an). En plus des problèmes cités précédemment sur la parcelle elle-même, cela pose des problèmes en aval : pollution et eutrophisation des cours d'eau, glissement de terrain...

Après des décennies de recul et d'études, nous savons cela à l'heure actuelle. D'autres méthodes moins catastrophiques fonctionnent. Il conviendrait donc d'aider à changer les pratiques actuelles en passant par des aides provenant des instances nationales et européennes (on ne peut pas demander à un agriculteur déjà en place, qui à du mal à boucler ses fins de mois de tout changer du jour au lendemain, cela coûte de l'argent).

Agriculture

Même s'il y a du mieux ces dernières années, le changement fondamental nécessaire à mon avis ne viendra pas ou viendra bien trop tard.

Je suis peut-être pessimiste, mais à moins d'un grand mouvement social, une industrie qui pèse des milliards d'euros fera tout pour rester en place (Lobby, désinformation ...).

Je ne tiens pas à donner de leçon à qui que ce soit, ce petit aparté était plus à titre informatif.

De mon côté, je vais faire ce que je pense le mieux et cela sans prétention. Qui sait, dans 20 ans mes pratiques seront peut-être elles aussi prouvées mauvaises.

Je vise donc à produire diverses légumes et cela sans intrants chimiques et avec la réduction voire la suppression du travail du sol en favorisant une couverture permanente qui se rapproche de l'organisation naturelle des sols (fôret, prairie...) qui assure le recyclage de la matière organique, la décompaction et la fertilité.

Il me paraît donc important de cultiver la vie du sol en offrant le gîte et le couvert à toutes les catégories d'organismes (bactéries, champignons/mycorhizes, insectes, vers de terre, etc ...) qui contribuent à l'élaboration d'un sol fertile, bien structuré et moins sujet aux maladies.

Après tout ce langage barbare, prenons un exemple concret et imagé :

Imaginons un petit champignon pathogène dans un sol en agriculture conventionnelle. Le sol est sans vie. Du coup, notre petit champignon est tranquille

dans le sol, se baladant en sifflotant jusqu'à arriver à un légume paraissant appétissant et se faire un bon gros repas.

Prenons notre même champignon l'année d'après, toujours sifflotant bien sûr, arrivant dans un sol vivant. Là, problème ! D'un coup, d'autres champignons (non mauvais pour les plantes) sont déjà en place et ne veulent pas partager leurs territoires, ils vont donc lui maraver la face à notre petit champignon pathogène. En plus de cela, il se fait courser par plein de petites bestioles qui essaient de le bouffer. Il va peut-être réussir à arriver à un légume malgré tout cela, mais dans tous les cas il fera bien moins le fier.

Cela est très très imagé mais voici concrètement une des interactions que je vais essayer de mettre en place sur la parcelle.

Bien entendu, malgré les nombreux avantages, certains inconvénients sont à attendre. Par exemple plus de limaces car un couvert constant amène plus d'humidité et de nourriture pour ce type d'animal. Il est également à prévoir plusieurs années afin d'avoir un sol bien vivant et aéré.

Je risque donc d'avoir quelques premières années un peu délicates. A voir.

Au niveau de la production, je compte vendre autour de 20 paniers à 15 euros par semaine à partir de fin Juin-début Juillet et passer à 40 paniers la deuxième année. De plus j'espère aussi pouvoir alimenter en partie la cantine bio opérant sur Cendras.



En bref



La voiture électrique Zoé est arrivée à la Mairie

Une voiture obtenue avec un financement TEPCV à 80%, coût pour la municipalité 2400 € pour une voiture à 12 027 € HT



La Maison des professionnels de Santé

Les travaux avancent bien, l'ouverture est toujours prévue en septembre.



éboulement

Rétablissement de l'accès chemin de Gaujouse



Cérémonie du 8 mai

La municipalité remercie Sacha et Louis pour leur participation à la commémoration. Le devoir de mémoire est important et il prend tout son sens quand des enfants sont associés.



Entretien

L'entretien de la voirie communale et des espaces verts, beaucoup d'herbes à couper, l'équipe ne peut pas être partout en même temps



Réseaux téléphonie, internet et électricité

La Mairie n'est pas compétente en la matière. Néanmoins elle a sollicité les services compétents en la matière à de nombreuses reprises ces dernières semaines pour vous aider !



Déchets dans le Galeizon

Nous aimons tous notre belle rivière du Galeizon avec sa qualité de l'eau et sa riche biodiversité. Pour la préserver, il est rappelé qu'il est strictement interdit d'y jeter des déchets de quelques natures qu'ils soient.

SPIRALE un véritable succès !



Spirale, c'est de la chanson française, d'aujourd'hui, d'hier et de toujours, c'est un mélange de chansons tantôt tendres et poétiques, tantôt pétillantes et drôles, parfois engagées, des chansons à 4 voix, mises en scène dans un joli décor. Une troupe de chanteurs complices, formés et dirigés par Mireille Julien et accompagnés au piano par David Vincent. Ce vendredi 6 avril dernier, la salle polyvalente cendrasienne Nelson Mandela, bien apprêtée pour l'oc-

casion, a connu une drôle d'affluence ! C'est qu'il y a eu foule pour venir écouter les chansons de Juliette, Thomas Fersen, Higelin et autres Bobby Lapointe. Il faut dire que cette programmation était espérée depuis pas mal de temps, sans que nous ne parvenions cependant à la finaliser. Félicitations aux artistes qui nous ont offert un joli spectacle



Médiathèque

La Médiathèque, ce n'est pas que du prêt de livres, de revues, de CD et de DVD !

Service de vidéo en ligne : Médiathèque Numérique.



Profitez d'une offre vidéo en ligne : plus de 3500 films, séries, documentaires !

En partenariat avec la DLL du Gard, ce service est accessible aux abonnés de la bibliothèque. Chaque abonné peut visionner 4 vidéos par mois, en streaming ou en téléchargement.

Pour cela, il suffit de vous inscrire sur : biblio.gard.fr/mediatheque-numerique et de

faire valider votre inscription auprès des bibliothécaires.

Le portage à domicile

Pour les personnes qui ne peuvent se déplacer, les bibliothécaires du réseau de la Grand Combe vous proposent des livres à la maison.

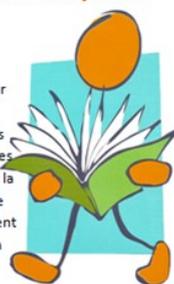
Les droits d'inscription sont d'1 € par an et vous permettent d'emprunter une dizaine de documents par mois.

Le portage se fera sur rendez-vous.

le portage à domicile

Quand le livre a des jambes

Si vous ne pouvez pas vous déplacer et que vous aimez lire, les bibliothécaires du réseau de la Grand Combe vous proposent des livres à la maison.



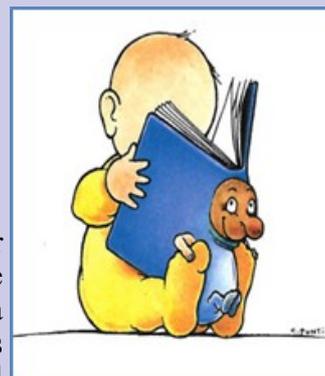
Renseignements au : 04.66.34.47.37

Vous pouvez dialoguer avec les bibliothécaires et décider des documents que vous souhaitez emprunter.

Renseignement au 04 66 34 47 37.

Les bébés lecteurs

Développer le goût pour la lecture, ça commence tôt ! Tous les jeudis à la médiathèque de Cendras de 10 h à 11h : accueil des tout-petits de 0 à 3 ans, accompagnés d'un adulte (parent, grand-parent, nounou...) . Y compris en juillet .



La médiathèque sera fermée durant le mois d'août.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques sur les horaires d'ouverture sur notre adresse mail mediatheques.pgc@gmail.com ou au 04 66 30 09 93.

Tarif inscription : 1 euro.

Solidarité / CCAS

Repas du collectif réfugiés de Cendras

Mardi 3 avril dernier, les jeunes Afghans et Soudanais accueillis par la Clède à Cendras ont préparé un repas pour les 80 Cendrasiens qui ont répondu présents, à l'invitation qu'ils avaient lancée aux habitants de notre commune. Ce fut un véritable beau moment de partage culinaire et humain. Une ambiance chaleureuse a animé cette soirée.



CCAS

L'après midi « Danse, country, accordéon et gourmandise » s'est très bien passé dans une ambiance conviviale. Un grand merci aux artistes !

Prochaine initiative du CCAS la sortie à Carnon le 7 juin.



Vie associative

Bourse aux plants du groupe troc et dons de Cendras



La 11^{ème} édition de la bourse aux plants a eu lieu le 5 mai à Cendras dans une ambiance sympathique et chaleureuse.

Tout au long de l'après-midi, les nombreux participants se sont succédés, chacun d'entre eux avec beaucoup de végétaux à échanger.

Une bourse aux plants, comment cela fonctionne-t-il ?

Pas besoin de s'inscrire. On vient avec ses plants de légumes, de vivaces, de petits fruits, d'ornements, avec ses graines.... On fait des échanges et on repart avec des plantes nouvelles.

On échange aussi des savoir-faire, des trucs et astuces de jardinier, des objets du jardin comme des pots, des jardinières, des outils, ou encore des revues de jardinage.

A côté des tables d'échanges, une exposition de

plantes utiles au jardin (lavande, consoude, ortie, prêle, sauge, tanaïs, lierre etc...), pour dynamiser, lutter contre les prédateurs ou les maladies, a pu apporter des réponses efficaces aux jardiniers soucieux de cultiver de manière naturelle.

Il y avait également une table d'informations et de consultation d'ouvrages sur la reproduction de semences et sur les méthodes de jardinage biologique. Enfin la traditionnelle dégustation a été très fréquentée : on pouvait y goûter de délicieux beignets aux fleurs de sureau et d'acacia....

Pour l'occasion le groupe avait convié un autre groupe d'échanges de graines, l'association Cultivons la marguerite venant de Marguerite (près de Nîmes) ainsi que les groupes Incroyable prairie et Incroyables comestibles d'Alès.

On doit la réussite de l'évènement aux membres du groupe Troc&dons qui ont travaillé à l'organisation et contribué à la diversité des plants à échanger, ainsi qu'à tous les participants et visiteurs venus partager ce moment.

Le groupe Troc&dons les remercie chaleureusement et leur donne rendez-vous pour la bourse aux semences d'automne le 03 novembre 2018.



Vide greniers du 8 mai 1945



Le vide-greniers organisé le mardi 8 mai par l'APE de l'école de Malataverne a été un rendez-vous convivial et festif ! Les élèves de l'école (actuels et anciens) ont installé leurs stands sur la place Castagno tandis que le reste des exposants déballaient leurs affaires dans le parc. La buvette a accueilli petits et grands pour un café ou le temps d'un repas. Une

ambiance musicale a même été assurée pour le plus grand plaisir de tous ! Mais la pluie s'est invitée en début d'après-midi obligeant chacun à plier bagages... Les sourires étaient néanmoins sur tous les visages. L'APE remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de cette journée !



Avec Biosphéra et le Syndicat Mixte des Hautes Vallées Cévenoles

Bois & forêts

Après un automne d'animations consacré à la filière agro-alimentaire et un hiver consacré à la transition énergétique dans le cadre du programme annuel « les 4 saisons du développement local », ce printemps s'intéresse aux problématiques de la forêt et de la filière bois. Dans ce cadre-là, à Cendras, dans les locaux de Biosphéra, a été organisée une première réflexion générale le 20 avril dernier sur la forêt avec l'appui d'un film récent réalisé pour la télévision « L'Homme des bois-Cévennes, forêt de résistances », film fort intéressant et dans lequel François Moisset, Garde et Agent de rivière du Syndicat, est un des protagonistes et fait découvrir à son interviewer les beautés de notre vallée, ses forêts et sa rivière, ceci avec des mots justes et une passion évidente.



Avant le film et la discussion qu'il a suscitée, le public de cette soirée a pu découvrir la superbe exposition d'aquarelles réalisée sur le thème de la forêt par les peintures de l'association « Aquarelle passion ». Un travail de grande qualité réalisé en un temps record. Bravo à eux.



Cette exposition est toujours visible à Biosphéra jusqu'à fin juin, ainsi qu'une autre exposition (visible jusqu'à fin mai) sur la question de **la forêt cévenole face au réchauffement climatique.**



Cette thématique sera d'ailleurs le sujet **d'une conférence débat à Biosphéra, le jeudi 31 mai à 18h,** conférence qui sera animée par les responsables du projet FORECCAST au Parc National Régional du Haut Languedoc. Une soirée sans doute très instructive pour tous ceux que le sort de nos forêts préoccupe.

Un dernier rendez-vous, sur le thème **des valorisations du bois cévenol** (bois énergie, bois d'industrie, bois construction, mobilier, artisanat d'art, chimie verte...) aura lieu toujours **à Biosphéra le mardi 19 juin à 18h** avec différents spécialistes (Ecole des Mines, FIBOIS Occitanie....) ; à cette occasion sera proposée une visite de la maison en bois des professionnels de santé.

↳ La saison d'été sera consacrée aux problématiques d'accueil et d'eau (programme à venir mi-juin).



Le Centre Socioculturel

Le centre socioculturel Lucie Aubrac

Un mois de juin riche en évènements



C'est d'abord les **7-8-9 juin**, événement à ne pas manquer, que se déroulera le **Violon Dingue 2018**, orchestré par le centre social et la mairie. Cette année, les Cendrasiens exposent leurs savoir-faire pour certains, quand d'autres proposent des ateliers de découvertes comme le patchwork par exemple. Des projections de films, du chant, du théâtre, de la



photo : Sandy Korzekwa

musique, il y en aura pour tous les goûts.

Une auberge espagnole le vendredi, un grand repas le samedi, après un apéritif d'ouverture le jeudi, que de bons moments de convivialité passés ensemble ! Le programme joint à ce numéro de Divers-cité vous donnera tous les détails pour ne rien manquer.



Le **23 juin**, ce sera la **fête du vélo** au cours de laquelle de nombreuses activités vous seront proposées. Ce sera aussi l'occasion d'inaugurer **l'atelier Vélo** qui va voir le jour grâce à la mairie, le centre social et des bénévoles qui se proposent de vous aider et assister à la réparation de vos cycles. Pour plus de renseignements, se rapprocher du centre Lucie Aubrac.

On vous rappelle que **les ateliers créatifs** vous attendent **les jeudis et vendredis** où de véritables artistes produisent dans la joie et la bonne humeur.

La rando-balade mensuelle fait de plus en plus d'adeptes, alors à vos baskets, les circuits sont accessibles à tous.

Pour finir nous vous rappelons que **des cours d'alphabétisation** ont lieu chaque semaine les **lundis, mardis, jeudis**, de 15h à 16.30, donnés par un groupe de bénévoles.

Un collectif vous accueille avec sympathie, quel que soit votre niveau en Français, aussi n'hésitez pas à nous rejoindre.

N'oubliez pas de consulter aussi le programme du centre **Infos Contact** ainsi que celui du **secteur Adultes Familles**, à l'accueil du centre socioculturel.

Rejoignez-nous, vous ne le regretterez pas.

La Présidente

Associations

Tournoi de foot de l'AS Cendras

Veillez noter dans vos agendas que l'AS Cendras Football Club organise son tournoi. Pour les Vétérans (+ de 35 ans) le vendredi 1er juin à partir de 18h30, et pour les catégories U8/U9 et U15 le samedi 2 juin à partir de 9h30. Rendez-vous au bord du Stade Parc des Sports de Cendras aux horaires indiqués. Amis Cendrasiens, venez nombreux pour encourager votre club. Une buvette et des grillades seront sur place. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter via la page Face-

book du club ou par téléphone au 06.74.24.93.76. Merci. Monsieur Fabre Sébastien, Président du Club.



Tennis

Le tennis club de CENDRAS qui avoisine les 80 licenciés, a l'honneur de vous faire part de l'organisation de son tournoi OPEN du Samedi 2 juin au Dimanche 24 qui aura lieu au parc des sports de la commune sur ses 3 terrains en béton poreux.

Les inscriptions sont à communiquer auprès du juge arbitre Lionel CHAUDANSSON ou auprès du club et sont fixées à 18 Euros et/ou 27 Euros pour 2 tableaux.

Les catégories sont : Senior Homme, Senior Dame, +35 Homme, +35 Dame et +45 Homme.

Le repas traditionnel de fin de saison est quant à lui programmé pour le dimanche 1er Juillet (sur réservation).

Numéro Juge arbitre : 06-01-36-00-56.

Numéro Club de tennis:04-66-86-27-47.

L'ensemble du bureau et des joueurs du club vous attendent nombreux autour de leur club house qui sera ouvert tous les jours pendant le tournoi.



Stage de scrapbooking

Changement de dates pour le **stage de scrapbooking** : Mini album "hublot" (thème de la mer) prévu les 9 et 16 juin seront remplacés **par les 23 et 30 juin** mêmes heures (10h-16h30).

Tarif adhérents 35€ fournitures comprises pour les 2 jours (Adhésion 10€/an).

Inscription avant le 30 mai (il reste 4 places)

Contact:06 88 77 82 35 ou palmyna@orange.fr



stage de scrapbooking des enfants pour les vacances de pâques.

Associations

Galei'jades : Changement de cap !



L'association Galei'jades propose une formule différente des soirées habituelles en organisant des sorties culturelles.

Une cinquantaine de personnes de 6 à 90 ans, a répondu présente lors de la première escapade à Sète le dimanche 6 mai.

Après avoir visité le village pittoresque des pêcheurs de la Pointe Courte, embarquement à bord d'un bateau pour une promenade commentée sur les canaux via le port.

C'est bien connu que l'air marin ouvre l'appétit alors, chacun a pu se restaurer librement avant l'ascension en bus du Mont Saint Clair où la vue panoramique est magnifique.

On ne pouvait quitter la ville natale du grand Georges Brassens sans aller se recueillir sur sa tombe et en connaître un peu plus sur sa vie, en visitant l'Espace qui lui est dédié.

Cette journée forte sympathique a connu un vif succès auprès des Cendrasiens.

A renouveler !

Prochaine sortie :

Samedi 02 juin « Ballade Marseillaise » avec visite du MUCEM et alentours.

L'équipe de Galei'jades

Association des retraités Cendrasiens « des jonquilles »

Le traditionnel repas de fin de saison de l'Association des Retraités Cendrasiens « Foyer des Jonquilles » s'est tenu le 04 mai 2018 à la salle polyvalente, avec la participation d'une cinquantaine d'adhérents et de la présence de M. le Maire qui nous a fait l'honneur de répondre favorablement à notre invitation.

Une joyeuse ambiance était au rendez-vous, animée par M. Roche et son équipe qui nous avaient élaboré un succulent repas et nous ont fait danser une bonne partie de l'après-midi.

Le bureau



Remise de bouquets par le nouveau bureau de l'association à Christiane et Yvette pour les remercier de leurs années d'engagements à l'animation de l'association.

Agenda

***31 mai** à 18 h à Biosphéra : soirée sur le réchauffement climatique avec la participation du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc.

***1er juin**: à partir de 18h45 tournoi de Foot et le 02 juin de 9h à 17h - Buvette et grillades.

***2 juin** Salle Nelson Mandela : spectacle "passeport pour l'exil", lecture de poèmes et chants par la compagnie "le Coeur allant vers..." organisé par l'AFPS (Association France Palestine Solidarité).

***4 juin** : Loto LSR Cévennes à 14 h Salle des Jonquilles.

***7 juin** Sortie du CCAS à Carnon

* **7 au 9 juin** : Violon Dingue

***21 juin** : Fête de la musique à Cendras

***22 juin** : Fête des écoles Primaires de l'Abbaye et de Malataverne

***23 juin** : Fête du vélo

***7 juillet** : Le nouveau "rambal", fête à Malataverne avec méchoui le midi, pétanque, tennis de table, badminton...

***11 juillet** : Soirée aux Fonzeaux (apéritif dinatoire et film)

***13 juillet** : Feux d'artifices et bal

***26 juillet** : Soirée à Malataverne (apéritif dinatoire et film)

***2 au 8 août** : les concerts de l'Abbaye

***29 août** : On fête la rentrée, Soirée place de la Mairie (apéritif dinatoire et film)

Un bulletin en juin plus complet sortira pour présenter les festivités de l'été

Les associations qui souhaitent transmettre des informations pour le prochain bulletin municipal peuvent les déposer en mairie avant le 15 août. Elles paraîtront dans le prochain numéro.

Bulletin d'informations de la Commune de Cendras.

Directeur de la publication : Sylvain André

Conseil de rédaction : Sylvain André, le Bureau municipal.

Journal tiré à 1150 exemplaires

Pratique

☞ **Assistante sociale** : Tél: 04.66.34.60.60.

☞ **Association « Les Jardin du Galeizon** : Tél/fax : 04.66.34.52.80.

☞ **Alès Agglo** : Bâtiment ATOM - 2 rue Michelet - 30100 ALES - Tél.:04.66.78.89.00. - Ordures ménagères-Encombrants : Tél : 0800 540 540 - numero.vert@ville-ales.fr

☞ **Déchetterie des Salles du Gardon** : du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h -Tél : 04.66.54.86.02. (Service gratuit) - Les encombrants : les 1er et 3ème mardis du mois

☞ **Biosphéra** : Centre d'Interprétation des Vallées Cévenoles - Tél. 04.66.07.39.25.

☞ **Centre Socioculturel Lucie Aubrac** :Tél: 04.66.78.69.82. Horaires du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 18h30; mercredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

☞ **Dentiste**: Picconi Claire, Tél: 04.66.78.69.19.

☞ **Médecins** :

Docteur Moussant

Tel: 04.66.43.08.76. Consultations le matin de 9 h à 12 h du lundi au samedi. L'après-midi de 15h à 18h30 les lundis, mercredis.

Docteur Muriel Espaze : Cendras: 04.66.30.30.27. Alès: 04.66.56.24.90.

☞ **Grand'Combiennne des Eaux** : 2, Avenue du Pont. 30110 La Grand Combe. Tél: 04.66.54.80.39.

☞ **Infirmières** :

-Cabinet Moisset-Machon Catherine, Emilie Ruiz, Florence Jakovenko, Muriel Mazon -Tél: 04.66.30.28.46.

-Saint Germes Erell -Tél : 06.20.93.81.55.

☞ **Kinésithérapeute** : Roussel Florence, Tél: 04.66.30.92.52.

☞ **Maison médicale à Alès 4 bd Gambetta** : horaires du lundi au vendredi de 20 h à minuit - le samedi de 9 h à minuit et dimanche et jours fériés de 8 h à minuit.

☞ **Médiathèque** : Tél 04.66.30.09.93. ouvert mardi de 16h à 18h, mercredi de 14h à 18h, vendredi de 16h à 18h ; samedi de 9h à 12h.

☞ **Pharmacie** : Tél: 04.66.86.18.87.

☞ **Poste de Cendras** : Tél: 04.66.30.20.17. horaires :lundi, mardi et mercredi de 8h30 à 12h -jeudi de 8h30 à 11h et de 14h à 17h -vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

☞ **Résidence l'Euzière** : Tél : 04.66.56.37.37.

☞ **Syndicat Mixte des Hautes Vallées Cévenoles** :

Place Roger Assenat -Tél: 04.66.30.14.56. contact@smhvc.fr

☞ **Société HLM « Un Toit Pour Tous »** : 829, Montée des Lauriers. 30100 Alès. Tél: 04.66.86.88.54.

☞ **Société HLM « Néolia »** : Immeuble Square Portal. 19, rue de la Clède. La Grand'Combe. Tél: 04.66.54.20.00.

☞ **Taxis de Cendras** : Mouzaoui : Tél: 06.34.54.00.41. Reverger Eliane : Tél : 06.98.40.68.86.

Mairie de Cendras. ☎ 04 66 30 40 72. 📠 04 66 30 48 91.

Mail : mairie-cendras@wanadoo.fr Facebook : Mairie de Cendras

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.